



Assemblée générale 2013

Avignon les 5 et 6 avril 2014

❖ Bureau :

- Président : Joël BRECHAIRE ; joel.brechaire@wanadoo.fr
- Vice Président / Délégué CMAS : Henri JULIA ; Henri.Julia@omya.com
- Chargé des Finances : Rémy FOUCHER ; remy@foucher.eu
- Secrétaire : Jean AZEMARD ; jean.azemard13@wanadoo.fr
- Webmaster : Eric CHAUMONT chaumont_eric@yahoo.fr



Au revoir Paul, notre ami

❖ Commissions Régionales de Pêche sous-marine :

- Comité Nord, Pas de Calais : M. RENAU Fabien.
- Comité Picardie, Ile de France : M. DONZON André.
- Comité Bretagne et Pays de la Loire : M. BRECHAIRE Joël.
- Comité Aquitaine, Limousin, Poitou, Charente : M. LE GALL Eric.
- Comité Pyrénées Méditerranée : M. JULIA Henri.
- Comité Réunion : M. GAZZO Guy.
- Comité Provence, Alpes : M. CASTANO Antoine.

Une année Riche et agréable sur le plan des réalisations de la CNPSM

❖ Formations :

Mise en ligne du référentiel pour les pratiquants et créations d'un référentiel pour les cadres PSM.

- Formation des cadres PSM :
 - 21 Diplômes d'IEC PSM (Initiateur Entraîneur club de pêche sous-marine) et plusieurs formations initiales en cours pour la première année
 - Mise en place de formations initiales de MEF1 PSM (Moniteur fédéral 1^{er} degré de pêche sous-marine)
 - Mise en place de formations initiales de MEF2 PSM (Moniteur fédéral 2^{ème} degré de pêche sous-marine) ; 2 examens sont prévus (Un à la Réunion et l'autre en métropole)

- Formation secourisme des PSM :
 - 34 Diplômes de RIFA PSM
 - Formation transversale d'ANTEOR en CIBPL.

- Formation des pratiquants :
 - 1 Diplôme PSM 1
 - 2 Diplômes PSM 2
 - 37 Diplômes PSM 3

- Large diffusion du passeport du pêcheur sous-marine
 - Ce document permet au pêcheur sous-marin de noter toutes les expériences acquises lors des stages et ou formations.

- Collège des cadres PSM : QUIBERON les 1, 2, 3 et 4 novembre 2013.
 - Sur un même Week-end nous avons organisé :
 - Une réunion de la CNPSM
 - Une réunion du collège des instructeurs de PSM
 - Une réunion des cadres PSM

- Formation des pêcheurs sous-marins :
 - Stages de Pêche sous-marine

CERBERE les 23 & 24 février 2013, organisateur Mr JULIA Henri.

HENDAYE les 15 & 16 juin 2013, organisateur Mr TEILLET Laurent.

PORT en BESSIN les 28, 29 & 30 juin 2013, organisateur Mr BIGGIO Paul.

COTENTIN les 20, 21 & 22 septembre 2013, organisé par Mr RENAUD Fabien.

CANCALE les 28 & 29 septembre 2013, organisé par Mr LEGOFF Tanguy.

Un grand merci à toute l'équipe de la commission audiovisuelle qui est venue sur le stage faire des photos ainsi qu'un clip sur le stage de CANCALE.

❖ Dans les régions :

La commission nationale de la Pêche sous-marine demande aux commissions régionales ou inter régionales, en plus des stages nationaux, de mettre en place, si elles le peuvent :

- Des stages régionaux de PSM pour les pratiquants.
- Des formations.
- Des écoles de PSM.
 - Rappel : L'école de pêche sous marine est réservée aux licenciés des autres disciplines qui souhaitent découvrir la pêche ou qui sont débutants en la matière.
L'école de pêche sous-marine doit être gratuite pour les licenciés.
- Des Cours.
 - La CNPSM demande aux commissions régionales de PSM d'organiser la mise en place de cours dans vos départements pour tous les licenciés :
 - Sur l'Apnée ; Les Techniques de Pêche sous-marine ; Le matériel ; L'organisation d'une sortie ; Les poissons ; Lecture de carte ; Etc.
- D'adhérer aux sciences participatives :
 - Ex. : RHIZOMA : la commission pêche sous-marine du CIBPL a organisé une journée consacrée à l'étude et au comptage des hippocampes dans les herbiers de la rivière d'ETEL le 18 mai 2013.

❖ Les Ripes

«Transversalité». Aux RIPES ce n'est pas un vain mot. Les commissions APNEE et PECHE SOUS-MARINE se sont associées une fois de plus pour faire découvrir à nos jeunes et à leurs encadrants, les moments forts de leurs activités. *J. AZEMARD*

❖ Grenelle de la Mer

- La charte pour une pêche éco responsable signée = des entrées aux ministères de la mer et de l'écologie.
- Les assises nationales des pêches en Mer et de la Plaisance :
 - Les 5 fédérations signataires de la charte pour une pêche éco responsable ont créé les assises nationales des pêches en mer et de la plaisance. Ces assises ont eu lieu à Saint NAZAIRE (44) les 14 & 15 novembre 2013.
 - **Table ronde « Poids économique »**
 - Atelier « Sécurité »
 - Atelier « Environnement »
 - Atelier « Portuaire »
 - Atelier « Pêche en bateau et du bord »
 - Atelier « Pêche à Pied »
 - Atelier « Pêche en apnée »
 - **Table ronde « Comportement éco-responsable et protection du milieu »**
- Présence de Jean-Louis BLANCHARD et Francis MERLOT, ainsi que de nombreuses personnes de la FFESSM aux assises nationales des pêches en Mer et de la Plaisance.

❖ CSNPSN (Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques).

❖ Le CORB

- Le 1^{er} avril 2013, après avis du bureau de la CNPSM et des présidents des commissions régionales PSM, nous avons écrit et mis en ligne l'avis et les propositions de la CNPSM de la FFESSM sur le CORB.
- Le 25 mai 2013, la FFESSM a organisé une réunion de consultation des différents acteurs (GEM, pêcheurs sous-marins et biologistes) au siège de la FFESSM.
 - La commission BIO et le GEM ont proposé un moratoire pour 5 ou 10 ans.
 - Les pêcheurs sous-marins de FCSMP et la CNPSM de la FFESSM sont venus avec les propositions suivantes : une augmentation de la maille, un repos biologique pendant la période de reproduction et un quota de 1 ou 2 individus par personne !
- Le 8 juin 2013, la décision d'un moratoire pour 5 ans pour le CORB a été validée par le comité directeur fédéral de la FFESSM.
- Décembre 2013, avec application au 1^{er} janvier 2014 : Corb / Circonscription PACA et L-R / Circonscription Corse / Référence / Arrêté du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur / Arrêté du préfet de Corse
 - Pas de pêche sous marine professionnelle possible
 - Pêche de loisir
 - Interdiction de la pêche sous-marine
 - Interdiction de la pêche à l'hameçon
- Janvier 2014 : A la demande d'une journaliste d'APNEA, je me suis exprimé sur le sujet !

❖ Projets

- Mise en place d'une plaquette PSM.
- Partenariat avec BEUCHAT.
- Mise en place de nombreuses formations
 - Formation des pratiquants
 - Formation des cadres
- S'investir un peu plus dans l'environnement.
- Participer au prochain salon européen des pêches à NANTES.
- Continuer les différents groupes de travail mis en place en 2013 et 2014.

❖ Conclusion

La vie n'est pas un long fleuve tranquille. La CNPSM a traversé quelques remous fédéraux nommés CORB !

Mais nous restons à flot afin de mieux continuer les projets au sein de la FFESSM tout en restant vigilant afin que d'autres écueils ne surgissent pas trop souvent.

Sportivement,

Le Président de la commission nationale de la Pêche sous-marine de la FFESSM

Joël BRECHAIRE

